

	<p>BLOCKY Code: 12/700</p>	<h1 style="margin:0;">EFG3</h1>	
--	---------------------------------------	---------------------------------	---

Version: 2 Révision: 15/07/2013

Revisión precedente: 14/03/2013


Date d'impression: 15/07/2013

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU L'ENTREPRISE


- 1.1 **IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:** BLOCKY
Code: 12/700
- 1.2 **UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES ET DÉCONSEILLÉES:**
Utilisations prévues (principales fonctions techniques): [X] Industriel [X] Professionnel [] Consommation
 Produit pour le lavage de la vaisselle.
Utilisations déconseillées:
 Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'Annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
 Non applicable.
- 1.3 **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:**
 SALLÓ KYRA, S.L.
 Compositor Bach 17-19 Naves 2-3-4 P.I. Can Jardí - E-08191 - Rubí (Barcelona)
 Téléphone: +34 93 5880846 - Fax: +34 93 5881644
Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
 lab.sallo@sallo.es
- 1.4 **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:** (+33) 01 45425959 (24 h.) ORFILA (France) **Centre anti-poison Belgique: 070/245245**

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 **CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**
Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008-286/2011 (CLP):

Classe de danger	Classification du mélange	Routes d'exposition	Organes affectés	Effets	Categorie
<u>Physico-chimique:</u> Non classé <u>Santé humaine:</u>  <u>Environnement:</u> Non classé	Skin Corr. 1A:H314	Peau, Yeux	Peau, Yeux	Brûlures	Cat.1A

Classification selon la Directive 1999/45/CE-2006/8/CE (DPD):
 C:R35

- 2.2 **ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:**
- 

Mentions de danger:
H314

Conseils de prudence:
P102-P405
P280F

P363
P301+P330+P331
P303+P361+P353

P304+P340

P305+P351+P338

P310
P321
P501b

Indications additionnelles:
EUD011

Composants dangereux:
Hidróxido de sodio
Hidróxido de potasio

Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement DANGER en accord avec le Règlement (CE) n° 1272/2008-286/2011 (CLP)

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Tenir hors de portée des enfants. Garder sous clef.
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Traitement spécifique.
 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte pour les déchets dangereux ou spéciaux.

Ne pas ingérer.

- 2.3 **AUTRES DANGERS:**
Autres dangers physico-chimiques: Non applicable.
Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine: Non disponible.
Autres effets néfastes pour l'environnement: Non applicable.






BLOCKY
Code: 12/700



SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES:
Non applicable.

3.2 MÉLANGES:
Ce produit est un mélange.
Description chimique:
Mixture of chemicals.
Composants dangereux:
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption et présentent un danger pour la santé et/ou pour l'environnement, et/ou avec une valeur limite d'exposition communautaire sur les lieux du travail:

<p>30 < 40 %</p> 	<p>Hydroxyde de sodium CAS: 1310-73-2 , EC: 215-185-5 DSD: C:R35 CLP: Met. Corr. 1:H290 Skin Corr. 1A:H314 Eye Dam. 1:H318</p>	<p>Indice nr. 011-002-00-6 < ATP12 < Autoclasificada</p>
<p>10 < 15 %</p>  	<p>Hydroxyde de potassium CAS: 1310-58-3 , EC: 215-181-3 DSD: Xn:R22 C:R35 CLP: Met. Corr. 1:H290 Acute Tox. (oral) 4:H302 Skin Corr. 1A:H314</p>	<p>Indice nr. 019-002-00-8 < ATP25 < Autoclasificada</p>

Impuretés:
Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

Référence à d'autres sections:
Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC):
Liste mise à jour par l'ECHA sur 19/12/2012.
Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Aucune
Substances SVHC candidates à inclure dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Aucune

Salló
BLOCKY
Code: 12/700



SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS ET PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:

4.2



En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger eux-mêmes et utiliser les moyens de protection individuelle recommandés s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.

Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
<u>Inhalation:</u>	L'inhalation produit sensation de brûlure, toux, difficulté respiratoire et douleur à la gorge.	S'il y a des symptômes, porter la victime en plein air.
<u>Peau:</u> 	Le contact avec la peau produit rougeur, des brûlures et douleur.	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau.
<u>Yeux:</u> 	Le contact avec les yeux cause rougissement, douleur, brûlures profondes graves et perte de vision.	Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Enlever les verres de contact. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
<u>Ingestion:</u>	En cas d'ingestion, provoque de graves brûlures sur les lèvres, la bouche, la gorge et l'oesophage, avec troubles gastriques et douleurs abdominales.	En cas d'ingestion, demander l'assistance immédiate d'un médecin. Boire de l'eau abondante. Ne pas tenter de faire vomir. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:

Antidotes et contre-indications: Non disponible.
Information pour le médecin: En cas d'exposition avec cette substance il est nécessaire un traitement spécifique; devrait être à disposition les moyens appropriés et les instructions. Les dommages des détergents et tensioactifs dans les muqueuses intestinales sont irréversibles. Ne pas faire vomir, mais effectuer un lavage d'estomac après avoir fait une addition de diméthicone (antimousse).

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION:

Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves utiliser aussi de la mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de phosphore. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS:

Équipements de protection particuliers: Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.
Autres recommandations: Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:

Éviter le contact direct du produit.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:

Balayer le produit déversé. Garder les restes dans un conteneur fermé.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS:

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1.
Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7.
Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

BLOCKY
Code: 12/700

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:**
 Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.
Recommandations générales:
 Manipuler en évitant des projections. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:
 Non applicable.
Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:
 Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:
 Il n'est pas considéré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
- 7.2 **CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:**
 Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Dû à sa nature corrosive, il faut prendre une extrême cautèle à la sélection de matériaux pour bombes, emballages et lignes. Le sol doit être imperméable et résistant à la corrosion. L'équipe électrique doit être en matériaux non corrodibles. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.
Classe de magasin : D'après les dispositions en vigueur.
Temps de stockage : 24. mois
Températures : min: 4. °C, max: 40. °C
Matières incompatibles:
 Conserver à l'écart d.
Type d'emballage:
 Selon réglementations en vigueur.
Quantités limites (Seveso III): Directive 96/82/CE-2003/105/CE:
 Non applicable.
- 7.3 **UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES:**
 Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



BLOCKY
Code: 12/700



SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipe de protection respiratoire. Référence doit être faite a la norme EN689 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et des documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE):

INRS 2012 - ED 984

<u>Table</u>	<u>VME</u>	<u>VLCT</u>	<u>An</u>
MP nr.	ppm	mg/m3	ppm

Hydroxyde de sodium		2.0		1985
Hydroxyde de potassium			2.0	1987

VME - Valeur limite moyenne d'exposition 8 heures, VLCT - Valeur limite d'exposition court terme, MP - Maladie Professionnelle.

VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES:

Non établi

NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent diférer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) travailleurs:

- Effets locaux, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Oral</u>	<u>DNEL Cutanée</u>	<u>DNEL Inhalation</u>
	mg/kg bw/d	mg/cm2	mg/m3
Hydroxyde de sodium			1.00(c)
Hydroxyde de potassium			1.00(c)

- Effets systémiques, aiguë et chroniques:

Non disponible

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

- Eau douce, marin et usines traitement des eaux usées:

Non disponible

- Sol, sédiments et effets pour l'homme via l'environnement:

Non disponible

<u>PNEC Eau douce</u>	<u>PNEC Marin</u>	<u>PNEC STP</u>
mg/l	mg/l	mg/l
<u>PNEC Sol</u>	<u>PNEC Sédiments</u>	<u>PNEC Oral</u>
mg/kg dry weight	mg/kg dry weight	mg/kg bw/d



BLOCKY
Code: 12/700



8.2

CONTRÔLES D'EXPOSITION:

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:



Veiller à un nettoyage adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

Protection respiratoire:

Protection des yeux et du visage:

Disposer de robinets, fontaines ou flacons de lavage oculaire contenant de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

Protection des mains et de la peau:

Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Directive 89/686/CEE-96/58/CE:

<u>Masque:</u>	Non, à moins que la ventilation ne soit suffisante.
<u>Lunettes:</u> 	Lunettes de sécurité avec des protections latérales pour produits chimiques (EN166).
<u>Écran facial:</u>	Non.
<u>Gants:</u> 	Gants en gomme de néoprène (EN374). Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.
<u>Bottes:</u>	Non.
<u>Tablier:</u>	Non.
<u>Combinaison:</u> 	Il faudra utiliser des vêtements résistant aux produits corrosifs.

Risques thermiques:

Non applicable.

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement.

Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.

Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Émissions atmosphériques: Non applicable.

	BLOCKY Code: 12/700	
---	-------------------------------	--

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	<p><u>INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:</u></p> <p><u>Aspect</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - État physique : Solide (massif). - Couleur : Blanc. - Odeur : Inodore. - Seuil olfactif : Non applicable (inodore). <p><u>Valeur pH</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pH : 13. ± 0.5 50 g/l à 20°C <p><u>Changement d'état</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Point de fusion : Non disponible - Point initial d'ébullition : Non applicable <p><u>Densité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Densité : Non applicable <p><u>Stabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Température décomposition : Non applicable <p><u>Viscosité:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Viscosité (temps écoulement) : Non applicable (solide). <p><u>Volatilité:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tension de vapeur : Non applicable <p><u>Solubilité(s)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Solubilité dans l'eau: : Non applicable - Solubilité dans les graisses et les huiles: : Non disponible <p><u>Inflammabilité:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Point d'éclair : Non applicable - Température auto-inflammation : Non applicable <p><u>Propriétés explosives:</u> Non disponible.</p> <p><u>Propriétés comburantes:</u> Non disponible.</p>
-----	---

9.2	<p><u>AUTRES INFORMATIONS:</u></p> <p>Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.</p>
-----	---

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	<p><u>RÉACTIVITÉ:</u> Non disponible.</p> <p><u>Propriétés pyrophoriques:</u> No es pirofórico.</p>
------	---

10.2	<p><u>STABILITÉ CHIMIQUE:</u> Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.</p>
------	--

10.3	<p><u>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:</u> Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides, métaux.</p>
------	--

10.4	<p><u>CONDITIONS À ÉVITER:</u></p> <p><u>Chaleur:</u> Tenir éloigné des sources de chaleur.</p> <p><u>Lumière:</u> S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.</p> <p><u>Air:</u> Non applicable.</p> <p><u>Pression:</u> Non applicable.</p> <p><u>Chocs:</u> Non applicable.</p>
------	---

10.5	<p><u>MATIÈRES INCOMPATIBLES:</u> Conserver à l'écart d.</p>
------	--

10.6	<p><u>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:</u> Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de phosphore.</p>
------	--



BLOCKY
Code: 12/700



SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (CE) n° 1272/2008-790/2009 (CLP).

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES:

TOXICITÉ AIGUË:

Dosages et concentrations letales
de composants individuels :

Hydroxyde de sodium

Hydroxyde de potassium

No observed adverse effect level

Non disponible

Lowest observed adverse effect level

Non disponible

DL50 (OECD 401)
mg/kg oral

340. Rat

273. Rat

DL50 (OECD 402)
mg/kg cutanée

1350. Lapin

CL50 (OECD 403)
mg/m3.4heures inhalation

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: Toxicité aiguë:

Routes d'exposition	Organes affectés	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Categorie
<u>Inhalation:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-
<u>Cutanée:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-
<u>Oculaire:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-
<u>Ingestion:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes affectés	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Categorie
<u>Corrossivité/irritation respiratoire:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-
<u>Corrossivité/irritation cutanée:</u> 	Peau 	CORROSIF: Provoque des brûlures de la peau.	Cat.1A
<u>Lésions/irritation oculaire graves:</u> 	Yeux 	LÉSIONS: Provoque des lésions oculaires graves.	Cat.1
<u>Sensibilisation respiratoire:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-
<u>Sensibilisation cutanée:</u> Non classé	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par contact cutanée (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	-

DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes affectés	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Categorie
<u>Danger par aspiration:</u> Non classé	-	Non applicable (solide).	-

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

EFFETS CMR:

Effets cancérigènes: N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

Génotoxicité: N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas préjudiciable pour la fertilité. N'est pas préjudiciable pour le développement du fœtus.



Effets via l'allaitement: Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition:

Exposition à court terme: Produit des brûlures sur la peau ou les yeux par contact direct ou dans les voies digestives en cas d'ingestion. Les brouillards de fines particules sont irritants pour la peau et les voies respiratoires.

Exposition prolongée ou répétée:

	<p>BLOCKY Code: 12/700</p>	
---	---------------------------------------	--

AUTRES INFORMATIONS:

· Produit des brûlures sur la peau ou les yeux par contact direct ou dans les voies digestives en cas d'ingestion. Les brouillards de fines particules sont irritants pour la peau et les voies respiratoires.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (CE) n° 1272/2008-790/2009 (CLP).

<p>12.1</p>	<p>TOXICITÉ: de composants individuels : Hydroxyde de sodium Hydroxyde de potassium No observed effect concentration Non disponible Lowest observed effect concentration Non disponible</p>	<p>CL50 (OECD 203) mg/l.96heures 45. Poissons 80. Poissons</p>	<p>CE50 (OECD 202) mg/l.48heures 40. Daphnie</p>	<p>CE50 (OECD 201) mg/l.72heures</p>
<p>12.2</p>	<p>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Non disponible.</p>			
<p>12.3</p>	<p>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: Non disponible.</p>			
<p>12.4</p>	<p>MOBILITÉ DANS LE SOL: Non disponible.</p>			
<p>12.5</p>	<p>RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET MPMB: Non applicable.</p>			
<p>12.6</p>	<p>AUTRES EFFETS NOCIFS: Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone: Non disponible. Potentiel de formation photochimique d'ozone: Non disponible. Potentiel de réchauffement climatique: En cas d'incendie ou d'incinération dégage du CO2. Potentiel de perturbation du système endocrinien: Non disponible.</p>			

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<p>13.1</p>	<p>MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: Directive 2008/98/CE: Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.</p> <p>Élimination d'emballages souillés: Directive 94/62/CE~2005/20/CE: Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement,)en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée. Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.</p> <p>Procédures de neutralisation ou destruction du produit: Incinération contrôlée dans des sites spéciaux de traitement de résidus chimiques, mais selon les réglementations locales.</p>
-------------	---

	BLOCKY Code: 12/700	
---	-------------------------------	--

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	NUMÉRO ONU: 3262
14.2	NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (contient hydroxyde de sodium, en mélange)
14.3 14.4	<p>CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT ET GROUPE D'EMBALLAGE:</p> <p><u>Transport par route (ADR 2013):</u> <u>Transport par chemin de fer (RID 2013):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe: 8 - Groupe d'emballage: II - Code de classification: C6 - Code de restriction en tunnels: (E) - Catégorie de transport: 2, max. ADR 1.1.3.6. 333 kg - Quantités limitées: 1 kg (voir exemptions totales ADR 3.4) - Document pour le transport: Fiche de route. - Consignes écrites: ADR 5.4.3.4 <p><u>Transport voie maritime (IMDG 35-10):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe: 8 - Groupe d'emballage: II - Fiche de Sécurité (FS): F-A,S-B - Guide soins médicaux d'urgence: 760 - Polluant marin: Non. - Document pour le transport: Connaissance d'embarquement. <p><u>Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2012):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe: 8 - Groupe d'emballage: II - Document pour le transport: Lettre de transport aérien. <p><u>Transport par voies de navigation intérieures (ADN):</u> Non disponible.</p>
14.5	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Non applicable.
14.6	PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR: Non disponible.
14.7	TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU REVUEIL IBC: Non disponible.



SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	<p>RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES UE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT: Las reglamentaciones aplicables a este producto se mencionan a lo largo de esta ficha de datos de seguridad.</p> <p><u>AUTRES LÉGISLATIONS:</u> Non disponible</p>
15.2	ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE: Non applicable (mélange).

BLOCKY
Code: 12/700

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

16.1 TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:
Mentions de danger en accord le Règlement (CE) n° 1272/2008-790/2009 (CLP), Annexe III:
H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Phrases de risque en accoed la Directive 67/548/CEE-2001/59/CE (DSD), Annexe III:
R22 Nocif en cas d'ingestion. R35 Provoque de graves brûlures.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, <http://ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/>
- Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, (INRS, ED 984, 2007).
- Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR 2013).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 35-10 (IMO, 2010).

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'Annex I du Règlement (UE) nr. 453/2010.

HISTOIRE:Révision:

Version: 2

15/07/2013

Version: 1

14/03/2013

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.